



Objet : délégation aux Fonctions d'Officier d'État Civil - Édouard DIONE - du lundi 29 avril au samedi 4 mai 2024

ARRETE

LE MAIRE DE LA VILLE DU MANS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Etant donné l'empêchement de Messieurs et Mesdames les Adjoints,

Arrête

ARTICLE 1er : Monsieur Édouard DIONE, Conseiller Municipal, est délégué, concurremment avec Nous, pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil, du lundi 29 avril au samedi 4 mai 2024.

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait au Mans, le 26 mars 2024

Le Maire,

Signé par Stéphane LE FOLL

Stéphane LE FOLL
Président de Le Mans Métropole,
Ancien Ministre